



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Personnels Enseignants

Direction des Personnels Enseignants

DPE

Affaire suivie par :

Evelyne SIMON

Tél : 03 81 65 47 32

Mél : evelyne.simon@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Besançon, le 13 mars 2023

La Rectrice de l'Académie de Besançon

à

Madame et Messieurs les Inspecteurs d'académie
Directeurs académiques des services
départementaux de l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les IA-IPR
Mesdames et Messieurs les IEN
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
concernés par la vacance d'un poste spécifique
académique dans leur établissement

SIGNALE

Objet : Mouvement intra académique 2023 – Préparation des affectations à titre définitif sur postes spécifiques académiques (SPEA).

Référence : Annexe 3 des lignes directrices de gestion académiques de février 2023 relatives à la mobilité des personnels du 2nd degré.

La prise en compte des caractéristiques de certains postes peut amener à traiter certaines affectations en dehors des critères de classement barèmes. Il s'agit des affectations prononcées sur les postes spécifiques académiques (SPEA) qui exigent une adéquation étroite entre les exigences particulières de ces postes et les compétences requises pour les occuper.

Les personnels candidats à un poste spécifique académique, outre la saisie du vœu précis d'affectation (vœu précis portant obligatoirement sur le poste souhaité), doivent obligatoirement constituer un dossier de candidature à déposer dans colibris, au plus tard le 23 mars 2023. Ce dossier est composé au minimum d'une lettre de motivation et d'un CV.

Les candidats sont auditionnés par une commission d'entretien composée notamment de l'inspecteur de la discipline et du chef de l'établissement concernés.

Les avis rendus par la commission sont transmis à la DPE.

Vous trouverez en pièces jointes au présent courrier :

- La liste des postes SPEA vacants publiés sur I-Prof/SIAM
- La fiche de procédure pour l'examen des candidatures
- Le calendrier des opérations

J'attire tout particulièrement votre attention sur le respect de la procédure et du calendrier joints au présent courrier, et vous remercie de votre contribution au bon déroulement de cette opération.

**Pour la Rectrice,
Pour la Secrétaire Générale de l'Académie,
Pour la Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie,
Directrice des Ressources Humaines et par délégation,
La Directrice des Personnels Enseignants**

Hélène GIROD

Pièces jointes : 3